



CPC



CPEN

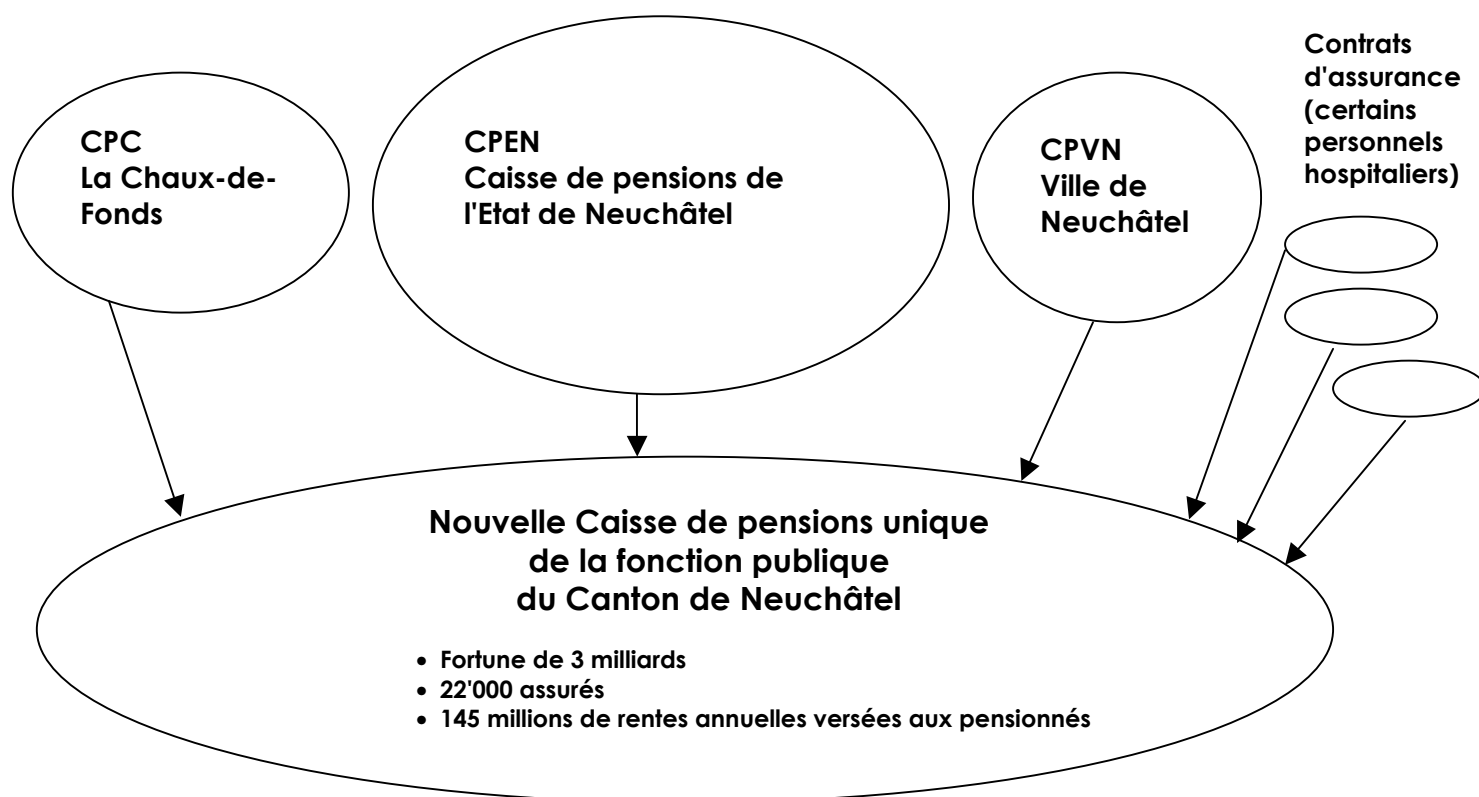


CPVN

PROJET CAISSE DE PENSIONS UNIQUE

Information aux assurés de la
Caisse de pensions du personnel communal de la
Ville de La Chaux-de-Fonds (CPC)

Création d'une nouvelle Caisse de pensions unique dans le Canton de Neuchâtel pour la fonction publique



Objectifs visés:

- Un seul système d'assurance prévoyance professionnelle harmonisé pour TOUTE la fonction publique
- Augmentation des solidarités entre les différents genres de personnel (hôpitaux, enseignants, etc.)
- Conservation de la capacité financière d'investissement dans le Canton de Neuchâtel
- Economies d'échelle dans divers domaines (gestion de fortune, informatique, etc.)
- Optimisation de l'administration de la Caisse de pensions par la mise en commun de compétences diverses

Organisation du projet:

Ce projet est dirigé par un Comité paritaire de pilotage (COPIL), composé de 7 représentants de l'employeur et de 7 représentants des assurés.

Le projet est réalisé par le Groupe de projet, constitué des administrateurs des Caisses de pensions, sous la responsabilité du Chargé de missions du DJSF.

Des Groupes de travail, composés de spécialistes des administrations des Caisses de pensions et de membres des Comités/Conseil d'administration des trois Caisses de pensions actuelles.



CPC



CPEN



CPVN

PROJET CAISSE DE PENSIONS UNIQUE

Information aux assurés de la
Caisse de pensions du personnel communal de la
Ville de La Chaux-de-Fonds (CPC)

Principaux points traités dans le cadre du projet:

- Evaluation des fortunes des Caisses selon les mêmes critères.
- Règlement des différences de degré de couverture.
- Conséquences financières pour les partenaires (Villes et Etat notamment).
- Préparation de la gestion de la fortune dans la nouvelle structure.
- Elaboration d'un nouveau plan de prévoyance.
- Etablissement des nouvelles lois, statuts, règlements, procédures, etc.
- Définition des conditions de transfert à la nouvelle structure (dispositions transitoires pour les assurés proches de l'âge de la retraite notamment, etc.).
- Rôle et responsabilités des différents organes (Législatifs, exécutifs, Comités, Administration, etc.).
- Organisation de l'administration de la nouvelle Caisse.
- Mise en place et transfert des données sur de nouveaux programmes informatiques (gestion de l'assurance, comptabilité, etc.) et interfaces avec les nombreux employeurs.
- ... ainsi que de nombreux points non mentionnés ci-avant.

Principales étapes prévues du projet:

Juillet 2006 à février 2007	Travaux des groupes de travail en fonction des points à traiter
30.04.2007	Rapport des groupes de travail aux exécutifs
30.06.2007	Approbation par les exécutifs et les Caisses de pensions
30.11.2007	Décision de créer une nouvelle Caisse unique de la fonction publique du Canton de Neuchâtel par le Grand Conseil et les Conseils Généraux
Dès 01.01.2008	Phase de mise en œuvre
31.12.2008	Transfert des assurés dans la nouvelle structure

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de



Chef de projet

daniel.veuve@ne.ch (032 889 45 44)
www.cpu.ne.ch (en construction)

Administrateur de la CPC

olivier.santschi@ne.ch (032 967 62 25)
www.chaux-de-fonds.ch/fr/administration/
cliquez sur "services" et ensuite "Caisse de pensions (CPC)"

Administrateur de la CPEN

francois.butzberger@ne.ch (032 889 44 25)
www.cpen.ch

Administrateur de la CPVN

roger.maridor@ne.ch (032 717 71 42)